

Sélestat, le 20 décembre 2009,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur le Président,

Conformément aux textes en vigueur, vous êtes convoqué :

le samedi 30 janvier 2010

à L'IUT Louis Pasteur

allée d'Athènes à SCHILTIGHEIM

à partir de 14h30 (voir programme détaillé)

Ordre du jour et programme :

Afin que l'Assemblée soit un lieu d'échange convivial de tous les membres et cadres de nos clubs et commissions, pratiquants, moniteurs, entraîneurs, juges et arbitres, nous nous accordons du temps de présentation et de discussion selon le programme suivant :

14h30 : accueil émargements

14h45 ouverture de l'Assemblée Générale

Exposé des Commissions (Présentation, Propositions) 3 min / 2 diapos

14h50 - Audiovisuelle : LEO BARKATE

14h54 - Biologie et Environnement : CHRISTIAN BERGMANN

14h58 - Nage avec Palmes : FLORENCE PLOETZE

15h02 - Juridique : ERIC BRAUN

15h06 - Souterraine : LAURENT CAILLÈRE

15h10 - Nage en Eaux Vives : PHILIPPE GRUBER

15h14 - Apnée : VINCENT HEYER

15h18 - Orientation : LAURENT RIEFFEL

15h22 - Technique : LAURENT MARCOUX

15h26 - Hockey : ANTHONY MECKERT

15h30 - Médicale & de Prévention : CHARLES SCHOENAHN

15h34 pause

15h45 Réunion des Commissions

16h10 Réunion de la Commission Technique

16h45 Reprise de l'Assemblée Générale

- Approbation du compte rendu de l'AG du 2009
- Approbation du compte rendu de l'AGE du 10 sept 2009
- Rapport moral du Président
- Actions du CODEP par le secrétaire
- Avancement du dossier de la gravière

Assemblée générale extraordinaire :

- approbation de nouveaux statuts

Reprise de l'Assemblée Générale ordinaire

- Rapport du Trésorier, quitus, présentation du budget
- Rapport des Présidents de Commissions
- Budget prévisionnel
- Questions diverses.

Temps de convivialité et d'échange, petite restauration.

Michel LAMBINET
Secrétaire CODEP 67

Pièce complémentaires

Les pièces sont téléchargeables sur www.ffessm67.fr/AG

- PV de l'assemblée Générale du 28 janvier 2009

- PV de l'assemblée Générale extraordinaire du 10 septembre 2009

- pouvoir

- formulaire de questions diverses ; date limite de réception : mercredi 25 janvier 2009.